



**HAL**  
open science

# Les métamorphoses d'Eugène Rougon : Persigny, Morny ou Rouher ?

Francis Choisel

► **To cite this version:**

Francis Choisel. Les métamorphoses d'Eugène Rougon : Persigny, Morny ou Rouher ?. *Napoleonica. La Revue*, 2024. hal-04514788

**HAL Id: hal-04514788**

**<https://hal.science/hal-04514788>**

Submitted on 21 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les métamorphoses d'Eugène Rougon : Persigny, Morny ou Rouher ?

**Francis Choisel**

DANS **NAPOLEONICA. LA REVUE** 2024/1 (N° 48), PAGES 31 À 68  
ÉDITIONS **LA FONDATION NAPOLÉON**

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-napoleonica-la-revue-2024-1-page-31.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour La Fondation Napoléon.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# LES MÉTAMORPHOSES D'EUGÈNE ROUGON : PERSIGNY, MORNY OU ROUHER ?

Par Francis CHOISEL

*Francis Choisel est directeur du master d'histoire  
de l'Institut catholique de Paris.*

## Résumé

L'image que le public a d'Eugène Rouher, l'un des principaux ministres de Napoléon III, est encore aujourd'hui fortement marquée par son identification spontanée avec Eugène Rougon, le héros de Zola. Or, si certains aspects de sa personnalité et de son caractère ont contribué à façonner le personnage du romancier, il est loin d'être son seul modèle, ni même le principal. L'analyse minutieuse de l'œuvre et sa confrontation à la réalité historique conduit à conclure que Rougon n'est pas tant, comme on l'a souvent dit, un composé de plusieurs ministres impériaux, que l'incarnation successive de chacun d'eux, de telle sorte que, dans la plus grande partie du récit zolien, Rougon n'est en rien Rouher.

## Abstract

The public's image of Eugène Rouher, one of Napoleon III's leading ministers, is still strongly influenced by its spontaneous identification with Zola's hero Eugène Rougon. However, while certain aspects of his personality and character helped to shape the novelist's character, he is far from being his only model, or even the main one. A careful analysis of the work and its comparison with historical reality leads us to conclude that Rougon is not so much, as has often been said, a composite of several imperial ministers, as the successive incarnation of each of them, so that, in most of Zola's narrative, Rougon is nothing like Rouher.

## LES MÉTAMORPHOSES D'EUGÈNE ROUGON : PERSIGNY, MORNÏ OU ROUHER ?

On entend encore trop souvent, quand on parle de l'œuvre d'Émile Zola, qu'Eugène Rougon n'est autre qu'Eugène Rouher. Pourtant, depuis longtemps, des spécialistes de l'analyse littéraire tels qu'Henri Mitterand, Richard Grant ou Isa Dardano Basso<sup>1</sup> ont montré que c'est une manière un peu simpliste de présenter les choses. Zola lui-même expliquait dès 1880 :

« J'avoue qu'Eugène Rougon ressemble étrangement à Eugène Rouher, mais il n'en est pas moins vrai que j'ai choisi le nom de Rougon parce qu'il est très-commun dans le Midi et qu'il sonne agréablement à l'oreille, et que j'ai pris le prénom d'Eugène absolument au hasard, comme j'aurais pu prendre Oscar, Émile, Edmond ou Pancrace. Cependant le public n'admettra jamais cela. [...] Eugène Rougon sera toujours pour lui M. Rouher<sup>2</sup> ».

Paul Raphaël, en 1923, a en outre précisé qu'à Flassans<sup>3</sup>, il existait une famille Rougon, dont l'un des membres fut condisciple de Zola au lycée d'Aix<sup>4</sup>. Et les notes manuscrites de ce dernier confirment que, lorsqu'il commença à concevoir le personnage, Eugène s'appelait Alfred et qu'il songeait à nommer David, puis Richard ou

---

1 Richard B. Grant, *Zola's Son Excellence Eugène Rougon : An Historical and Critical Study*, Durham, Caroline du Nord, 1960. Isa Dardano Basso, *Cronaca e invenzione in Zola. Son Excellence Eugène Rougon. Personaggi e modelli*, Rome, 2002. Roger Ripoll, « L'histoire du Second Empire dans la Curée », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 21, janv. 1974, pp. 46-57 ; Éric Anceau, « Le Parlement et les parlementaires dans l'œuvre de Zola », *Parlement(s)*, 2016-2 (n° 24), pp. 37-55.

2 Fernand Xau, *Émile Zola*, 1880, pp. 45-46. Il s'agit d'un livre-entretien.

3 Commune du Var dont le nom a inspiré celui de Plassans, la ville natale d'Eugène Rougon.

4 Paul Raphaël, « *La Fortune des Rougon* et la réalité historique », *Mercur de France*, 1<sup>er</sup> oct. 1923, p. 106, 108. Ce n'était pas, toutefois, un camarade de classe.

Goirand la famille dont il se proposait de tracer l'histoire<sup>5</sup>. La cause semble donc entendue.

Mais, sur le modèle à partir duquel fut créé le personnage, tout n'a pas été dit. En particulier, un regard attentif d'historien n'y a pas encore été porté. C'est ce regard que nous voudrions ici poser, en nous attachant au détail du récit et à ses ébauches, en le comparant à la réalité des faits autant qu'à ce qu'on en connaissait à l'époque de la rédaction de la série, et en nous laissant guider pour cela par les images qui intuitivement surgissent au fil de la lecture devant les yeux d'un spécialiste du Second Empire.

À vrai dire, comme le montrera notre étude, tant pour le modèle que pour le personnage, c'est d'un pluriel qu'il convient plutôt d'user. Car les inspirations sont multiples, et au fil de l'intrigue, plusieurs Rougon se succèdent, que nous découvrirons en les suivant pas à pas.

## I. Un obscur, mais influent serviteur du Président de la République

À l'origine, Eugène Rougon est un homme ambitieux, mais qui reste à un rang secondaire au sein de l'appareil de l'État. Dans le plan imaginé pour l'ensemble de la série, le volume qui allait devenir *Son Excellence Eugène Rougon* est ainsi présenté :

« Un roman qui aura pour cadre le monde officiel et pour héros Alfred Goirand, l'homme qui a aidé au coup d'État. Je puis en faire soit un ministre soit un haut fonctionnaire. L'ambition d'Alfred est

---

5 *Manuscrits et dossiers préparatoires. Les Rougon-Macquart. La Fortune des Rougon*. Manuscrit, Bibliothèque nationale de France (BNF), gallica.fr. Nous adopterons comme référence la pagination de la version téléchargeable, qui est désormais la plus aisée à consulter. Voir aussi leur monumentale édition par Colette Becker, avec la collaboration de Véronique Lavielle : *La Fabrique des Rougon-Macquart*, Paris, Honoré Champion, notamment vol. 1, 2003, 1008 p., et vol 2, 2005, 1024 p. (manuscrits et transcription en face à face).

plus haute que celle des autres membres de la famille. [...] Il est un digne soutien de l'empire<sup>6</sup> ».

Et c'est dans cette perspective qu'il est mis en scène dans le premier roman, paru en 1871, *La Fortune des Rougon*<sup>7</sup>. Il n'y apparaît d'ailleurs qu'à l'état d'ébauche. Son rôle est majeur dans l'intrigue, mais il est une sorte d'Arlésienne, résidant loin de Plassans, un personnage dont le lecteur rencontre l'écho de loin en loin et sur lequel il apprend peu de choses. Dans ses documents préparatoires, Zola en trace un portrait rapide, auquel il s'est tenu, et qui résume bien ce qu'il est :

« Quant au troisième fils, Alfred, il a couru à Paris, dès la présidence du prince Louis-Napoléon<sup>8</sup> [...] ; c'est un homme de talent que la province a étouffé jusque-là et qui devine que son heure est venue. [...] Alfred qui rend des services au prince président [...] dirige de loin la conduite de son père. C'est ainsi qu'il l'avertit du coup d'État auquel il travaille lui-même<sup>9</sup> ».

Au fil du roman, il n'en dit guère plus. Les lettres qu'Eugène envoie de Paris servent à montrer combien, en Province, la connaissance plus ou moins sûre des nouvelles de la capitale peut peser sur les choix des divers acteurs politiques locaux. Pour cela, il n'est pas nécessaire de donner grande consistance à leur rédacteur. Le mystère ajoute même à l'intérêt du récit :

« On ignorait, d'ailleurs, à Plassans ce qu'il était devenu, ce qu'il faisait à Paris<sup>10</sup> ».

Plusieurs détails de sa vie apparaissent cependant, qui ne sont en rien empruntés au parcours de Rouher. Tandis que ce dernier, élu à l'Assemblée constituante en 1848, réélu l'année suivante à la légis-

6 *Ibidem*, p. 769.

7 Publié dans une version remaniée en 1873. Pour ce qui nous concerne, les deux versions sont identiques. Nos références se rapportent à la deuxième.

8 Ou « un peu avant 48 ». *Dossiers...*, *op. cit.*, p. 795.

9 *Dossiers*, *op. cit.*, p. 40.

10 *La Fortune...*, *op. cit.*, p. 96.

lative, fut deux fois ministre de Louis-Napoléon, et ce dès 1849<sup>11</sup>, Eugène Rougon n'est qu'un homme de l'ombre, un agent d'influence proche du pouvoir, dont la position reste floue. Macquart, pour le dénigrer, le présente avec outrance comme un indicateur de police :

« L'illustre Eugène, ce gros bêta dont les Rougon font tant d'embarras ! Est-ce qu'ils n'ont pas le toupet de prétendre qu'il a à Paris une belle position ! Je la connais, moi, sa position. Il est employé à la rue de Jérusalem<sup>12</sup> ; c'est un mouchard...<sup>13</sup> ».

Et sa mère, selon l'auteur, l'imaginait dans un emploi à peine plus glorieux :

« Félicité comprit que son fils était depuis 1848 un agent secret très-actif. Bien qu'il ne s'expliquât pas nettement sur sa situation à Paris, il était évident qu'il travaillait à l'Empire, sous les ordres de personnages qu'il nommait avec une sorte de familiarité<sup>14</sup> ».

Par ailleurs, il est dans le secret du coup d'État, dont il sait très tôt le projet et dont il connaît à l'avance la date :

« [Félicité] relut certains passages des lettres, ceux dans lesquels Eugène parlait en termes vagues de la catastrophe finale. Cette catastrophe, dont elle ne devinait pas bien le genre ni la portée, devint pour elle une sorte de fin du monde. [...] Le 1<sup>er</sup> décembre, Pierre Rougon reçut une lettre d'Eugène. [...] Eugène, en dix lignes, prévenait son père que la crise allait avoir lieu et lui conseillait de mettre sa mère au courant de la situation<sup>15</sup> ».

Il y a même activement participé puisque, par périphrase, il est qualifié d'« employé au coup d'État<sup>16</sup> », ce qui se confirme dans *La Curée*, parue la même année que la *Fortune des Rougon* :

11 Ministre de la Justice, d'octobre 1849 à janvier 1851 et d'avril à octobre 1851.

12 Siège de la préfecture de police.

13 *La Fortune...*, *op. cit.*, p. 175.

14 *Ibid.*, p. 112.

15 *Ibid.*, p. 112, 120, 121.

16 *Ibid.*, p. 118.

« Eugène qui, après avoir été un des agents les plus actifs du coup d'État, était à cette heure une puissance occulte<sup>17</sup> ».

Or Rouher ne figure pas parmi les conjurés du Deux-décembre. Il a appris l'événement comme tous les Français, le jour même, par les affiches placardées sur les murs de Paris. Plus encore, il refusa d'abord de s'y compromettre : lorsqu'il apprend qu'il est prévu de le rappeler le lendemain au ministère de la Justice et que son nom figure à son insu au bas de circulaires co-signées par le ministre de l'Intérieur, il prend ses distances en écrivant au directeur de l'Imprimerie Nationale qu'il est « entièrement étranger à ces actes » et qu'il le « prie de ne pas y maintenir [sa] signature<sup>18</sup> ».

Ensuite, dans la *Curée* déjà citée, comme dans la *Conquête de Plassans* publiée en 1874, Zola nous dévoile brièvement la carrière ultérieure d'Eugène : il « réussit à se faire envoyer au Corps législatif par l'arrondissement de Plassans<sup>19</sup> » puis il devient « ministre, conseiller familial des Tuileries<sup>20</sup> ». Or, si Rouher fut bien ministre de Napoléon III, jamais, sous le Second Empire, il ne fut député.

Il n'y a en réalité qu'une seule allusion, dans ces trois premiers romans, où ce dernier puisse être clairement reconnu sous les traits de Rougon : dans la *Curée*, quand il est dit qu'Eugène, au Corps législatif, « se promettait un joli succès [...] dans la question délicate des emprunts de la Ville de Paris<sup>21</sup> ». Car Rouher prononça sur ce sujet, le 26 février 1869, un discours mémorable ; et, en exonérant

17 *La Curée*, *op. cit.*, p. 54.

18 *Papiers et correspondance de la famille impériale* [saisis aux Tuileries après la chute de l'Empire], t. 1, 1870, p. 214. Incident relaté par Robert Schnerb, *Rouher et le Second Empire*, 1949, p. 54. Cette attitude rappellerait plutôt celle du frère d'Eugène, qui s'arrange pour ne publier aucun article dans son journal tant qu'il ne connaît pas l'issue des événements parisiens.

19 *La Curée*, *op. cit.*, p. 59. De même, « son frère le député », p. 82, 95. Et dans la *Conquête de Plassans* 1874, rééd. de 1880, p. 70.

20 *Ibid.* De même : « son fils Eugène, le ministre », p. 54. Dans la *Curée* également, nombreuses mentions sous la forme : « son frère, le ministre » ou « le ministre ».

21 *La Curée*, *op. cit.*, p. 196.



habilement le Gouvernement de la gestion hardie du baron Haussmann, il remporta en effet un beau succès.

## II. De la propagande bonapartiste à la première disgrâce : Persigny ou Morny ?

Dans *Son Excellence Eugène Rougon*, le livre dont il est le héros, paru en 1876, le personnage enfin prend corps<sup>22</sup>.

Comme Zola a décidé d'en faire « un vrai ministre du Second Empire<sup>23</sup> », il s'est documenté, selon sa méthode habituelle, sur les principaux hommes du régime et a rédigé de petits aide-mémoires à leur sujet, qui nous montrent ceux qui ont surtout retenu son attention<sup>24</sup>. Baroche, Billault, Ollivier valent pour lui une courte page chacun<sup>25</sup> et Fould cinq lignes seulement. Trois autres ont un sort plus enviable : une page bien pleine est consacrée à Morny<sup>26</sup>, une page et demie d'une écriture serrée à Persigny<sup>27</sup> et deux notices, l'une de deux pages, l'autre d'une page, à Rouher<sup>28</sup>, notice qui comporte ce jugement :

« Personne n'est monté plus haut dans la faveur du prince et dans l'étonnement du pays ».

---

22 Nos références renvoient à l'édition originale (Paris, Charpentier, 1876, 462 p.), consultable en ligne. On peut aussi se reporter à l'une des trois principales éditions critiques contemporaines, celles d'Henri Mitterand (Gallimard, *La Pléiade*), de Colette Becker (Laffont, *Bouquins*) ou d'Éléonore Réverzy (Classiques Garnier).

23 *Manuscrits et dossiers préparatoires, Les Rougon-Macquart, Son Excellence Eugène Rougon*, BNF, gallica.fr, p. 259 et 293.

24 *Ibid.*, pp. 403-425.

25 Soit 13 à 15 lignes d'une écriture espacée.

26 Soit 22 lignes très denses.

27 Soit 33 lignes.

28 Au total 57 lignes. Zola a également rédigé une fiche sur Napoléon III, d'un volume un peu moindre : deux pleines pages totalisant 45 lignes, et une autre sur Guizot.

D'autres cependant peuvent avoir servi de matrice, comme Espinasse, évoqué ailleurs dans les documents préparatoires<sup>29</sup>. Et ces divers modèles peuvent servir pour d'autres personnages du roman. Notons cependant qu'un vrai ministre est un ministre type et que par conséquent Rougon, loin d'être l'un ou l'autre seulement, est un personnage hybride qui les résume tous. Il convient donc de déterminer si Rouher y prédomine ou si quelque autre ne lui fait pas concurrence. Et pour cela, seule la lecture des ébauches et du livre, comme nous l'avons fait pour la Fortune de Rougon, nous permettra de trancher.

Dans ce premier roman, Eugène était en 1848 un bonapartiste convaincu :

« Eugène avait la foi. Il parlait à son père du prince Louis Bonaparte comme de l'homme nécessaire et fatal qui seul pouvait dénouer la situation. Il avait cru en lui avant même son retour en France, lorsque le bonapartisme était traité de chimère ridicule<sup>30</sup> ».

Il en est de même dans *Son Excellence Eugène Rougon*, comme en témoigne cette exclamation du héros :

« Ils me font hausser les épaules, les autres, quand ils protestent de leur dévouement à l'empire ! Est-ce qu'ils l'aiment ? Est-ce qu'ils le sentent ? Est-ce qu'ils ne s'accommoderaient pas de tous les gouvernements ? Moi j'ai poussé avec l'empire ; je l'ai fait et il m'a fait...<sup>31</sup> ».

Et désormais, les choses sont plus précises :

« Du Poizat parlait amèrement de tout ce que Rougon et lui avaient fait pour l'empire, de 1848 à 1851, lorsqu'ils crevaient la faim, chez madame Mélanie Correur. Il racontait des journées terribles, pendant la première année surtout, des journées passées à patauger dans la boue de Paris, pour racoler des partisans. Plus

---

29 On en trouve notamment mention dans ses notes prises sur l'*Histoire du Second Empire* de Hamel.

30 *La Fortune...*, *op. cit.*, p. 112.

31 *Son Exc.*, *op. cit.*, p. 86.

tard, ils avaient risqué leur peau vingt fois. N'était-ce pas Rougon qui, le matin du 2 décembre, s'était emparé du Palais Bourbon, à la tête d'un régiment de ligne ? À ce jeu, on jouait sa tête<sup>32</sup>. Dès les premiers temps de la propagande bonapartiste, [...] ils trempèrent ensemble dans les besognes les plus délicates<sup>33</sup> ».

Pas une ligne de ces paragraphes ne s'applique à Rouher. En revanche, chacune d'elles fait surgir devant nos yeux l'image de Persigny, le compagnon des premières conspirations, désargenté à sa sortie de prison, qui organisa la candidature de Louis-Napoléon à l'Assemblée constituante lors des élections partielles de juin et de septembre, le soutint en décembre dans sa campagne présidentielle, créa pour lui dans les départements d'actifs comités formés d'anciens grognards, d'ouvriers convertis par l'*Extinction du paupérisme*, de petits artisans et commerçants admirateurs du vainqueur d'Austerlitz. Et c'est lui qui, appuyé par un régiment d'infanterie, s'est installé au petit matin du coup d'État au Palais Bourbon pour empêcher les représentants du peuple de s'y réunir<sup>34</sup>.

Dans la fiche de Zola sur Persigny, on lit d'ailleurs :

« En 48, homme d'action. Il s'entend avec les Bonaparte, rallie les partisans, sociétés. [...] Au coup d'État, il prit possession, à la tête du 42<sup>e</sup> de ligne, du local de l'Assemblée<sup>35</sup> ».

Ailleurs, Rougon est toutefois décrit, à rebours de ce portrait, comme un homme « sans principe, sans conviction autre que son besoin du pouvoir<sup>36</sup> », ainsi qu'il l'était dans le volume précédent où il avait couru à Paris parce que « le moment était bon pour les hommes peu scrupuleux<sup>37</sup> », qu'il « comptait faire sa fortune poli-

32 *Ibid.*, p. 40.

33 *Ibid.*, pp. 33-34.

34 Voir notamment Honoré Farat, *Persigny, un ministre de Napoléon III, 1808-1872*, Paris, 1957.

35 *Dossiers, Son Exc...*, *op. cit.*, p. 415. Le régiment était commandé par le colonel Espinasse, que nous retrouverons plus loin.

36 *Ibid.*, p. 259. « sans conviction, ayant le seul besoin du pouvoir », p. 293.

37 *Dossiers, La Fortune...*, *op. cit.*, p. 40.

tique dans la bagarre, et, du coup, payer à ses parents la dette de son instruction, en leur jetant un lambeau de la proie, à l'heure de la curée<sup>38</sup> ».

Voilà qui le présente comme un opportuniste, jouant une carte qu'il juge gagnante afin d'assurer son avenir. Or, c'est ainsi, généralement qu'on trace le portrait de Morny, demi-frère de Louis-Napoléon, sans relation avec lui avant la révolution, député orléaniste sous Louis-Philippe, et qui l'a rejoint par intérêt après son installation à l'Élysée, s'en rapproche de plus en plus au fil du temps, jusqu'à devenir le principal artisan du coup d'État, comme l'est désormais Rougon :

« On personnifiait en lui le coup d'État, les proscriptions, toutes ces violences dont on parlait à mots couverts<sup>39</sup>. Vous avez été le ministre de la répression à outrance ! [...] [le] pourvoyeurs de Cayenne et de Lambessa<sup>40</sup> ».

Morny, en effet, nommé ministre de l'Intérieur au matin du Deux-décembre, est le premier responsable du sang versé face aux barricades de Paris et aux soulèvements de Province qui s'opposèrent au coup de force<sup>41</sup>.

Mais Persigny personnifie tout autant cette répression, lui qui a rapidement remplacé Morny au ministère et qui incarne à ce titre les fameuses commissions mixtes, « ces commissions mixtes qui déshonorèrent la justice française<sup>42</sup> », tribunaux d'exception qui ont condamné des milliers d'insurgés à des peines diverses, dont, quoiqu'en faible nombre, l'envoi au bagne en Algérie et en Guyane.

---

38 *La Fortune...*, *op. cit.*, p. 112.

39 *Son Exc.*, *op. cit.*, p. 156.

40 *Ibid.*, p. 455.

41 Dans ses notes préparatoires du premier roman, Zola se proposait d'ailleurs de faire de Rougon « un Morny au petit pied ». *Dossiers, La Fortune...*, *op. cit.*, p. 769.

42 *La Curée*, *op. cit.*, p. 77.

La même ambiguïté se retrouve à propos du premier éloignement de Rougon, qui se produit au début du récit, dans les premières années de l'Empire. Zola en explique longuement la cause : l'Empereur ayant décidé de faire droit à une ancienne et abusive réclamation d'indemnisation financière émanant d'un lointain parent de l'Impératrice, un armateur nommé Rodriguez<sup>43</sup>, Rougon s'y oppose, ce qui provoque sa disgrâce et le conduit à présenter sa démission. Cette sombre affaire de dette s'inspire de celle du banquier suisse Jecker qui interféra avec l'expédition du Mexique et fit grand bruit à la fin du règne. Mais elle figure métaphoriquement la confiscation des biens de la famille de Louis-Philippe, dite « affaire des biens d'Orléans », en janvier 1852, fondée sur une argumentation juridique contestable, qui entraîna la démission de plusieurs ministres qui refusaient de la cautionner, au premier rang desquels se trouve Morny. L'incident intervient à un moment où le Prince-Président commençait à se lasser de son demi-frère, symbole encombrant du coup d'État, qui voulait peser trop lourdement sur les choix gouvernementaux et rêvait à haute voix d'une légitimation de son auguste naissance. Comme Rougon « il n'est plus bien aux Tuileries, il sent la nécessité de faire peau neuve » et « l'occasion est bonne » pour se retirer<sup>44</sup>, bonne aussi pour Louis-Napoléon de le mettre provisoirement à l'écart.

Derrière cette disgrâce, on peut en même temps voir celle de Persigny en 1854, date plus proche de celle du récit, qui la situe en 1856<sup>45</sup>. Officiellement camouflée comme dans le roman par des raisons de santé<sup>46</sup>, elle est due à la pression de Morny, Flahaut et

---

43 « La réclamation est une filouterie », indique Zola. *Dossiers, Son Exc., op. cit.*, p. 267.

44 *Son Exc., op. cit.*, p. 10. De même, p. 42 : « Rougon, voyant son crédit ébranlé aux Tuileries, était allé lui-même au-devant d'une disgrâce, pour faire peau neuve. »

45 La séance où furent votés les crédits pour le baptême du Prince impérial, relatée dans le premier chapitre, se tint le 13 mai 1856.

46 Dans ses *Dossiers*, Zola note que Persigny « rendit son portefeuille au mois d'avril 1854, par raison de santé » (p. 417) et il écrit dans *Son Exc.* : « Le

Drouyn de Lhuys<sup>47</sup> sur l'Empereur, de même que celle de Rougon, « victime d'une intrigue de cour<sup>48</sup> » est principalement le fait de l'hostilité de Marsy, les deux hommes n'ayant « jamais pu se souffrir<sup>49</sup> ».

Rouher, quant à lui, bien qu'il ait, en 1852, démissionné du Gouvernement comme Morny, n'est pas victime d'une cabale et n'est pas alors mal en cour : il fut immédiatement nommé par compensation à un poste important ; il ne fut pas disgracié et ne l'a jamais été durant tout l'Empire<sup>50</sup>.

On voit cependant, en ces premiers chapitres, apparaître un instant son ombre, lorsque Rougon faisant retour sur lui-même se rappelle sa carrière antérieure :

« Sous la présidence, j'ai eu un instant le portefeuille des Travaux publics ; plus tard, l'empereur m'a chargé d'une mission en Angleterre ; puis je suis entré au Conseil d'État et au Sénat...<sup>51</sup> ».

Car Rouher fut ministre sous la II<sup>e</sup> République, il a effectué un passage marquant aux Travaux publics, et fut vice-président du

---

matin, au *Moniteur*, avait paru la démission de Rougon, qui se retirait pour « des raisons de santé ». »

47 Honoré Farat, *op. cit.*, p. 157. Flahaut est le père naturel de Morny, Drouyn de Lhuys ministre des Affaires étrangères.

48 *Son Exc., op. cit.*, p. 40.

49 *Ibid.*, p. 10. Zola souligne que Marsy lui fait des « ennuis » et que « sans son attachement à l'Empereur, auquel il a déjà rendu tant de services, il serait depuis longtemps rentré dans la vie privée ». *Ibid.* Un biographe de l'époque impériale, évoquant la démission de Persigny note pour sa part qu'il « a près de l'Empereur des ennemis d'autant plus actifs, qu'on le sait plus absolu dans son dévouement et qu'on redoute les jugements qu'il peut porter ». Hippolyte Castille, *Portraits politiques et historiques au XIX<sup>e</sup> siècle, Le Comte de Persigny, 1857*, p. 37.

50 Après les élections législatives de 1869, en raison du nouvel équilibre parlementaire, Napoléon III fut contraint de l'écarter du Gouvernement, mais ce n'était pas une disgrâce.

51 *Son Exc..., op. cit.*, p. 86.

Conseil d'État<sup>52</sup> avant d'entrer au Sénat<sup>53</sup>. Mais sous la présidence, c'est le portefeuille de la Justice qu'il détint et plusieurs fois ; lorsqu'il fut chargé des Travaux publics, ce fut sous l'Empire et pour plus d'un instant<sup>54</sup> ; et il n'eut aucune mission diplomatique<sup>55</sup>. À la vérité, cet itinéraire fait autant penser à celui de Persigny, quelque peu transformé aussi : il ne fut jamais conseiller d'État, mais il reçut brièvement, sous la présidence décennale, le portefeuille de l'Agriculture et du Commerce<sup>56</sup>, en sus de celui de l'Intérieur ; il occupa ensuite l'ambassade de Londres ; il fut également sénateur.

De tout ce qui précède, on peut donc conclure que ce deuxième Rougon s'inspire de Persigny et de Morny, les deux à la fois, avec un tout petit zeste de Rouher seulement.

### III. Le ministère de l'Intérieur : Espinasse, Morny ou Persigny ?

Un troisième Rougon apparaît lors de son rappel, en des circonstances qui ne laissent aucune place au doute. Dans son ébauche, Zola indique clairement à son sujet :

« Il devient ministre de l'Intérieur [...] après l'attentat d'Orsini, en 58. (Espinasse.)<sup>57</sup> ».

---

52 Dans ses notes, Zola précise que Rougon « dès l'empire est nommé président de section au Conseil d'État, section de législation, justice et affaires étrangères ». *Manuscrits, Son Exc...*, *op. cit.*, p. 292, ce qui est l'exacte fonction de Rouher entre 1852 et 1855.

53 Les deux fonctions sont forcément successives, car elles sont constitutionnellement incompatibles.

54 Agriculture, Commerce et Travaux Publics, de 1855 à 1863.

55 Il est vrai aussi qu'il ne s'entendait guère avec Morny, quoiqu'avec moins de violence que Persigny.

56 De janvier 1852 à juin 1853, ce qui, pour l'époque, est assez bref. Les Travaux publics proprement dits étaient alors sous la responsabilité d'un ministre secondaire, puis de Magne, au profit de qui fut ensuite reconstitué le ministère complet avec ses trois attributions.

57 *Dossiers, Son Exc., op. cit.*, p. 253. De même : « Espinasse est nommé

Et dans le roman, il s'applique à une scrupuleuse reproduction des événements qui ont suivi l'attentat du 14 janvier. Espinasse fut nommé le 7 février, soit sept jours après, et Rougon « dix jours plus tard<sup>58</sup> ». En le désignant, Napoléon III lui donna comme consigne : « Ne cherchez pas, par une modération hors de saison, à rassurer ceux qui vous ont vu venir au ministère avec effroi. Il faut qu'on vous craigne ; sans cela, votre nomination n'aurait pas de raison d'être<sup>59</sup> ». À Rougon, il déclare : « Pas de modération ! il faut qu'on vous craigne<sup>60</sup> ». La loi de sûreté générale fut mise en chantier à l'initiative de l'Empereur dès le lendemain de l'attentat ; elle n'est pas l'œuvre d'Espinasse. Zola souligne fidèlement : « Il venait de l'armer de cette terrible loi<sup>61</sup> ». Dans sa première circulaire, Espinasse écrit aux préfets : « Il faut que nos populations, justement alarmées, sachent bien qu'aujourd'hui encore c'est aux bons à se rassurer et aux méchants seuls à trembler<sup>62</sup> ». Rougon adopte, au mot près, le même langage<sup>63</sup>. Dans une autre circulaire, du 23 février, Espinasse leur demande de procéder à l'arrestation d'un nombre précis d'individus choisis parmi les « hommes les plus dangereux » de leur département. Rougon explique : « On a dû répartir sur toute la France le nombre d'arrestations jugées nécessaires. Le chiffre pour chaque département est proportionné au coup qu'il s'agit

---

après l'attentat du 14 janvier. Ce serait Rougon, quand il remonte au pouvoir ». *Ibid.*

58 *Son Exc., op. cit.*, p. 263.

59 Ernest Hamel, *Histoire du Second Empire, 1873-1874*, éd. 1893, p. 527 et 582.

60 *Son Exc., op. cit.*, p. 266. Le mot est une seconde fois rapporté p. 356 : « Vous m'avez appelé au pouvoir dans des circonstances terribles. Vous m'avez dit de ne pas chercher, par une modération hors de saison, à rassurer ceux qui tremblaient. Je me suis fait craindre, selon vos désirs. »

61 *Ibid.*, p. 267.

62 Circulaire du 8 février. Il décline ici la formule célèbre de Louis-Napoléon dans sa proclamation du 13 juin 1849 : « Il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent ».

63 *Ibid.*, p. 267. « Il avait écrit dans une circulaire : C'est aux bons à se rassurer, aux méchants seuls à trembler. »



de porter...<sup>64</sup> ». Et sa besogne achevée, Espinasse fut remercié le 14 juin, quatre mois et une semaine seulement après sa nomination, Rougon après « cinq mois de pouvoir<sup>65</sup> », le renvoi prenant dans les deux cas la forme d'une démission forcée.

Napoléon III, en effet, était las de l'excessive répression qu'il avait initiée et voulait se séparer de l'homme qui l'incarnait. Espinasse et Rougon voulaient la poursuivre. Le premier, après une audience où il apprit sa disgrâce, adressa au souverain une interminable lettre dans laquelle il argumentait vivement, à la limite de l'impertinence, en faveur de la poursuite de la politique de fermeté. Elle se termine par sa démission, mais est toute entière destinée à démontrer que l'accepter serait une faute :

« La situation a-t-elle changé et complètement changé depuis le 15 février ? [...] Affirmer que, dans un espace de quatre mois, la situation est toute différente de ce qu'elle était, ce serait affirmer une puérilité que j'écarte, sans hésiter, d'une discussion sérieuse. Une telle assertion serait étrangement téméraire au moment où [...] les preuves des menées démagogiques fourmillent entre nos mains<sup>66</sup> ».

Le second, lors d'un ultime conseil des ministres, mène « pendant près d'une heure » une charge violente, désespérée, à rebours de la volonté impériale, contre l'abandon des mesures de compression<sup>67</sup>.

---

64 *Ibid.*, p. 297. Inspiré de Taxile Delord, selon lequel le ministre « mande tous les préfets à Paris » et reçoit « chacun d'eux en audience particulière ». *Histoire du Second Empire*, t. 2, 1870, p. 385., (parce que, précise Zola, « certaines instructions doivent être données de vive voix »). (*Son Exc., op. cit.*, p. 296.) Dans la réalité, Espinasse a procédé par le moyen d'une circulaire confidentielle, qui fut révélée en 1870 après la chute de l'Empire. Le récit de l'audience d'un préfet par Rougon est également démarqué de Taxile Delord : « - Mais, monsieur le ministre, qui faut-il arrêter ? - Qui vous voudrez, je vous ai donné le nombre, le reste vous regarde ». (T. Delord, *op. cit., ibid.*) « - Son Excellence pourrait-elle me désigner les personnes ? - Oh ! arrêtez qui vous voudrez... ! Je ne puis pas m'occuper de ces détails ». (*Son Exc., op. cit.*, p. 297.)

65 *Son Exc., op. cit.*, p. 434.

66 *Papiers et correspondance de la famille impériale*, t. 2, pp. 62-69.

67 *Son Exc., op. cit.*, pp. 355-359.

Et il donne à l'issue sa démission en pensant, à tort, que l'Empereur la refusera et lui manifesterait publiquement le maintien de sa confiance :

« Vous m'avez appelé au pouvoir dans des circonstances terribles. [...] Eh bien ! croyez-le, le corps social est tout aussi profondément troublé, je n'ai malheureusement pas réussi, en quelques semaines, à le guérir des maux qui le rongent. Les passions anarchiques grondent toujours dans les bas-fonds de la démagogie. Je ne veux pas étaler cette plaie, en exagérer l'horreur ; mais j'ai le devoir d'en rappeler l'existence ».

D'autres causes du renvoi de Rougon sont avancées par Zola. Derrière Espinasse, elles font réapparaître Morny et Persigny.

Une affaire délicate, tout d'abord, l'oppose aux sœurs d'un couvent de province, ce qui suscite ce commentaire trivial d'un de ses proches : « Il a touché au bon Dieu, il est foutu<sup>68</sup> ! » Espinasse, lui aussi, quoique pour une autre raison, fut victime de l'hostilité du clergé, du moins si l'on en croit Taxile Delord, l'une des sources de l'écrivain<sup>69</sup>. Cette allusion, cependant, rappelle aussi la deuxième chute de Persigny en 1863, qui, un peu plus d'un an auparavant, s'en était assez maladroitement pris à la Société de Saint-Vincent de Paul, qu'il jugeait peuplée d'opposants, querelle qui eut un durable écho et lui nuisit gravement jusque dans les allées du pouvoir<sup>70</sup>.

La deuxième erreur de Rougon est de s'être compromis dans l'attribution à l'un de ses douteux protégés d'une concession ferroviaire qu'il a publiquement soutenue par un discours lors du lancement du chantier :

---

68 *Ibid.*, p. 403.

69 *Histoire du Second Empire*, t. 2, p. 406. Il s'agit de l'insistante recommandation faite aux associations de bienfaisance de convertir leurs biens immobiliers en rentes de l'État. Il donne cette seule explication, un peu courte, à son renvoi.

70 Vu sous cet angle, la phrase « On l'accusait maintenant d'abuser du pouvoir, de compromettre l'empire par ses brutalités » (*Son Exc., op. cit.*, p. 360.) s'applique autant au Persigny de 1863 qu'à Espinasse.

« Dans le café où j'ai passé l'après-midi, on disait très-carrément que Rougon tombait pour avoir prêté son nom à cette grande flouerie du chemin de fer de Niort à Angers<sup>71</sup> ».

Ainsi, dans une audience où il égrène tous ses reproches, l'Empereur lui lance-t-il :

« On me bat les oreilles avec une foule d'affaires. J'aime mieux en causer avec vous... [...] Êtes-vous bien sûr de la solidité financière de M. Kahn ? [...] – Oh ! absolument sûr ! s'écria Rougon. / Et il entra dans de nouvelles explications. M. Kahn s'appuyait sur une société anglaise fort riche ; [...] c'était la plus belle opération qu'on pût imaginer. [...] L'Empereur paraissait incrédule. – [...] Vous comprenez combien il serait malheureux que votre nom fût mêlé à une catastrophe...<sup>72</sup> ».

On ne peut manquer, à ce sujet, de penser au projet de réseau du Massif central, le « Grand Central de France », monté en 1853 avec des capitaux anglais<sup>73</sup>, que Morny parraina en acceptant la présidence de la compagnie. Ce mélange des genres inquiétait d'autant plus Napoléon III que ce n'était pas la seule affaire de chemins de fer auquel le nom son demi-frère était mêlé. Il se rendit donc chez lui pour le mettre en garde : « Vous savez bien ce qui m'amène. On murmure beaucoup à votre propos depuis quelque temps », lui confia-t-il. « Je suis en mesure d'apaiser vos craintes, si vous voulez parler du Grand Central, répondit Morny. Sans doute les actionnaires s'enrichiront-ils, mais dans le même temps, ils enrichiront le pays<sup>74</sup> ». Or, comme la ligne d'Angers à Niort de Zola, qui se trouve rapidement « en pleine déconfiture<sup>75</sup> » et que Kahn finit par revendre, le Grand Central fut loin d'enrichir ses actionnaires : pour

---

71 *Son Exc., op. cit.*, p. 384.

72 *Ibid.*, pp. 360-361.

73 Ce qui, il est vrai, était courant à l'époque.

74 Claude Dufresne, *Morny, l'homme du Second Empire*, Paris, Perrin, 1983, p. 200.

75 *Son Exc., op. cit.*, p. 390.

qu'il échappe à un désastre, son réseau dut être partagé dès 1857 entre les compagnies voisines.

Quoique cette affaire n'ait pas provoqué la chute de Morny, l'allusion est transparente. Et ni Espinasse, ni Persigny, ni Rouher ne peuvent s'y apercevoir. Ce dernier, au demeurant n'a jamais détenu le portefeuille de l'Intérieur, ne s'est pas exprimé publiquement lors de l'attentat, n'a aucunement l'image d'un homme à poigne de fer ; et s'il était alors ministre des Travaux publics, poste où il fut l'habile négociateur du maillage ferroviaire du pays, jamais son honnêteté ne fut mise en doute.

Du demi-frère de l'Empereur, dans cet épisode ministériel, on reconnaît enfin quelques propos bien sentis, car Espinasse n'est pas seul à s'en prendre vertement aux supposés conspirateurs. Quand Rougon s'écrie, dans sa tirade au conseil des ministres :

« J'ai le devoir [...] de mettre Votre Majesté en garde contre les entraînements de son cœur. [...] Je vous en supplie, au nom de la nation, sire, ne retenez pas votre puissante main<sup>76</sup> ».

il fait écho à Morny qui, deux jours après l'attentat, lançait au nom du Corps législatif qu'il présidait :

« Nous ne pouvons vous le cacher, Sire, les populations que nous venons de visiter récemment s'inquiètent des effets de votre clémence, qui se mesure trop à la bonté de votre cœur. [...] Sire, votre gouvernement, qui s'est fondé sur deux principes : l'autorité et la protection des honnêtes gens doit, à tout prix, faire cesser ces convulsions périodiques<sup>77</sup> ».

Ce troisième Rougon est donc un Espinasse qui se teinte de quelques couleurs empruntées aux faits et dires de Morny et Persigny. Et de cet épisode, Rouher est complètement absent.

---

76 *Ibid.*, p. 356.

77 Discours prononcé aux Tuileries le 16 janvier 1858. Les représentants des autres corps constitués en ont prononcé de semblables. Celui de Morny fut le plus violent.

## IV. La conversion libérale : Persigny encore, Baroche ou Rouher ?

Quant au quatrième Rougon, il est ouvertement autre. Le dernier chapitre nous le montre « transformé, ayant donné un soufflet suprême aux principes<sup>78</sup> » :

« Je finirai en plein cynisme politique ainsi que j'ai fini dans la Curée en plein cynisme moral. Rougon qui a été le représentant terrible de la répression à outrance célèbre les grandeurs de l'empire libéral<sup>79</sup> ».

Les circonstances de cette mutation sont, comme celles de 1858, clairement identifiées. Elles nous conduisent d'un bond « trois ans plus tard<sup>80</sup> », au lendemain des décrets du 24 novembre 1860 qui inaugureront le tournant libéral du régime. De nouveau ministre, l'homme du coup d'État et de la répression de 1858 a pour mission de justifier ce tournant. Compte tenu de son passé et de son image, l'Empereur semble avoir fait « un singulier choix<sup>81</sup> ».

La date et l'événement correspondent au retour de Persigny au ministère de l'Intérieur<sup>82</sup>. Lui aussi se donne désormais pour libéral. Lui aussi paraît un singulier choix pour incarner la nouvelle phase du règne. C'est pourquoi, à peine entré en fonctions, il tient à rassurer sur ses intentions. Pour cela, il adresse aux préfets deux circulaires où il fait patte de velours.

Dans celle du 7 décembre, il rappelle qu'il rentre de Londres, où il représentait la France depuis 1855, et en tire argument pour convaincre de la sincérité de sa conversion :

---

78 *Dossiers, Son Exc...*, op. cit., p. 263.

79 *Ibid.*, p. 259.

80 *Son Exc.*, op. cit., p. 441.

81 *Ibid.*, p. 443.

82 Il est nommé le 26 novembre 1860.

« Je viens de vivre au milieu d'un peuple [...] où la liberté de la presse s'exerce ouvertement sans être un danger ni pour l'État ni pour l'ordre public [...]. J'ai assisté longtemps à ce beau spectacle, et si auparavant je n'avais pas aimé la véritable liberté, j'en aurais pris le goût dans ce pays ».

Il s'y livre ensuite à une laborieuse dissertation sur l'histoire de l'Angleterre, assez surprenante dans ce document administratif, qui vise à prouver qu'il n'est point besoin d'abroger la législation sur la presse pour assurer sa liberté, qu'il suffit de l'appliquer avec bienveillance, ce qu'il s'engage à faire à l'avenir :

« En résumé, l'esprit de la législation anglaise, en matière de presse, peut se formuler ainsi : liberté complète pour tout ce qui est un avantage et n'est pas un danger pour l'État, et négation de toute liberté dès qu'il s'agit d'attaquer l'État. [...] Si tous les partis, tous les écrivains, [...] respectant la volonté du peuple français, ne veulent la liberté de la presse que pour le maintien et la prospérité de l'État, alors ils ont de fait et de droit la liberté de la presse comme en Angleterre ».

On ne trouve pas en 1860, sous la plume de Rougon, un quelconque parallèle avec la législation anglaise ; mais Zola le fait apparaître d'une autre manière à une autre époque de sa vie. Pendant sa première retraite forcée, en effet,

il entreprit un long travail, l'étude comparée de la constitution anglaise et de la constitution impériale de 1852 ; il s'agissait, en tenant compte de l'histoire et des mœurs politiques des deux peuples, de prouver que la liberté était tout aussi grande en France qu'en Angleterre<sup>83</sup>.

De ce long travail, il est même souvent question au fil du récit<sup>84</sup>, ce qui achève de démontrer que Persigny est l'une des principales sources d'inspiration de Zola pour donner chair à son vrai ministre.

---

83 *Son Exc., op. cit.*, p. 157.

84 La Rouquette s'y intéresse : « J'ai un document à vous signaler pour votre grand travail, une étude sur la constitution anglaise, très curieuse, ma foi, qui a paru dans une revue de Vienne... ». (*Son Exc., op. cit.*, p. 170.) L'Empereur

Rougon, toutefois, ne reprend pas comme lui l'administration de l'Intérieur ; il est nommé ministre sans portefeuille, retrouvant par là le rôle de défenseur attitré du Gouvernement devant le Corps législatif, qui était déjà sa mission au premier chapitre en tant que Président du Conseil d'État<sup>85</sup>. C'est donc sous une forme différente des deux circulaires de Persigny qu'il affirme ses nouvelles convictions libérales : celle d'un discours prononcé lors de la discussion de l'Adresse. Or ces deux fonctions, à ces deux époques, étaient exercées par Jules Baroche ; et c'est lui qui, dans la séance du 14 mars 1861, eut la charge, comme Rougon, de s'opposer au principal amendement républicain, avec des arguments et en des termes que reprend librement Zola.

On remarque en particulier cette évidente similitude rhétorique :

« M. Jules Favre nous a dit que, si l'on entendait par révolutionnaire les amis d'un régime de liberté sage, [...] il déclarait que lui et ses amis étaient révolutionnaires. [...] Révolutionnaires comme vous déclarez l'être, mon Dieu, je dirais presque que nous le sommes tous. (Oui ! oui !)<sup>86</sup> ».

Ces mots de Baroche se retrouvent dans la bouche de Rougon :

« Nous aussi nous sommes révolutionnaires, si l'on entend par ces mots des hommes de progrès, décidés à rendre au pays une à une, toutes les sages libertés. /—Très bien ! très bien !<sup>87</sup> ».

---

propose son aide : « On m'a parlé d'un travail, un parallèle entre la constitution anglaise et la nôtre... Je pourrais peut-être vous fournir des documents. » (p. 206.) Et lors de son regain de popularité, juste avant son retour, les journaux « parlèrent du fameux ouvrage sur la constitution anglaise et la constitution de 1852. » (p. 227.)

85 Au début du Second Empire, les ministres ne peuvent paraître devant les assemblées. Les projets du Gouvernement sont défendus par le Président du Conseil d'État assisté de simples conseillers d'État et, à partir de la session de 1861, par trois puis deux ministres sans portefeuille dont c'est la mission exclusive.

86 *Annales du Sénat et du Corps législatif*, 1861, tome 1, p. 327.

87 *Son Exc., op. cit.*, p. 453.

Zola cependant puise à d'autres sources. Il agrmente le plaidoyer de son héros d'idées et de formules inspirées de Persigny ou de Morny, telles que celles-ci :

« Plus est noble le spectacle qui nous est donné [...], plus l'administration intérieure du pays doit s'inspirer de généreuses pensées. Voici un prince qui, après avoir reçu les pouvoirs de la nation pour rétablir l'ordre public à l'intérieur [...] est le premier à appeler l'expression des vœux et de l'opinion de la France<sup>88</sup>.

Deux fois [après une révolution] une main puissante a relevé l'édifice, mais c'est la première fois que cette main s'ouvre de son plein gré, au milieu du calme et de la paix, pour rendre au pays des droits dont celui-ci lui avait fait un salutaire abandon<sup>89</sup> ».

De ces phrases, celles de Rougon sont l'évident écho :

« Oui, messieurs, de lui-même, le souverain a remis à la nation ce pouvoir dont elle l'avait investi, dans un jour de danger public. Magnifique spectacle, si rare dans l'histoire ! [...] La liberté est devenue possible, le jour où a été vaincue cette faction qui s'obstinait à méconnaître les bases fondamentales du gouvernement. C'est pourquoi l'empereur a cru devoir retirer sa puissante main [...] estimant son règne indiscutable au point de le laisser discuter<sup>90</sup> ».

88 Persigny, circulaire aux préfets, 5 décembre 1860.

89 Morny, séance du 5 février 1861.

90 *Son Exc., op. cit.*, pp. 454-455. – Le spectacle si rare dans l'Histoire évoque aussi la phrase par laquelle Émile Ollivier conclut l'exposé des motifs du sénatus-consulte de 1870 qui fonde l'empire parlementaire : « Plutarque a dit que "ce qu'un homme peut faire de plus grand, c'est de donner la liberté à sa patrie, quand il tient le pouvoir absolu." L'Empereur a cette gloire. Nous ignorons qui, dans l'histoire, la partagera avec lui ». Parmi les autres convergences avec Persigny, citons : « Que les abus dans la société ou dans le Gouvernement soient mis au jour, que les actes de l'administration soient discutés, que les injustices soient révélées, que le mouvement des idées, des sentiments et des opinions contraires vienne éveiller partout la vie sociale, politique, commerciale et industrielle, qui pourrait raisonnablement s'en plaindre ? » (Circulaire aux préfets, 5 décembre 1860.) « Quant à la presse, messieurs, elle n'a jamais joui d'une liberté plus entière. [...] L'administration ne combat que la propagation des doctrines funestes, le colportage du poison. Mais, entendez-moi bien, nous sommes tous pleins de déférence pour la presse honnête, qui est la grande voix de l'opinion publique. Elle nous aide dans notre tâche, elle est



Il faut toutefois remarquer que Zola reprend aussi des éléments de la séance du 11 janvier 1864, au cours de laquelle Thiers prononça son discours célèbre sur les libertés nécessaires, discours dont on retrouve tous les thèmes dans le roman ainsi que la péroraison<sup>91</sup>, et noter que les orateurs parlent à la tribune alors que celle-ci, supprimée en 1852, ne fut rétablie qu'en 1867<sup>92</sup>.

Moyennant ce double anachronisme, Rouher apparaît enfin derrière Rougon. Car c'est en 1864 qu'ayant succédé à Baroche<sup>93</sup>, et en répondant à Thiers, il inaugure brillamment ses fonctions d'orateur du Gouvernement, comme Rougon le fait en 1861. Et c'est en 1867, après l'annonce des réformes du 19 janvier, qu'il adopte vraiment le ton que Zola prête à Rougon.

Ce dernier, en effet, proclame fièrement :

« [L'Empereur] ira jusqu'au bout de sa tâche de délivrance, il rendra les libertés une à une, aux époques marquées par sa sagesse. Désormais, c'est ce programme de progrès continu que nous avons la mission de défendre dans cette assemblée...<sup>94</sup> ».

---

l'outil du siècle ». *Son Exc., op. cit.*, p. 459.

91 Discours du 11 janvier 1864, *Annales...*, *op. cit.*, 1864, t. 2, pp. 305-316. – Ces thèmes communs au débat de 1864 et à celui du roman reprennent les revendications de Favre sauf l'élection des maires et y ajoutent l'accroissement des pouvoirs du Corps législatif. – La péroraison de Thiers est la suivante : « Qu'on y prenne garde, ce pays, aujourd'hui à peine éveillé, ce pays si bouillant, chez lequel l'exagération des désirs est si près de leur réveil, ce pays qui permet aujourd'hui qu'on demande pour lui du ton le plus déférent, un jour peut-être il exigera ». *Ibid.* ; celle du républicain du roman : « Refusez la liberté au peuple, un jour le peuple la reprendra ». *Son Exc., op. cit.*, p. 452.

92 Indépendamment de la présence de la tribune, la physionomie générale de la séance est anachronique en 1861. Son atmosphère correspond plutôt à celles de 1864 et de 1867.

93 Vice-président du Conseil d'État de 1852 à 1855, Rouher fut ministre des Travaux publics de 1855 à 1863, président du Conseil d'État en juin 1863, ministre d'État (fonction qui se substitue à celle des ministres sans portefeuille avec le même objet) en octobre de la même année. Il a refusé en 1860 le poste de ministre sans portefeuille.

94 *Son Exc., op. cit.*, p. 455.

En 1864, Rouher face à Thiers, comme Baroche en 1861 face à Favre, tient à peu près le même langage, mais avec plus de réticence :

« Laissez-nous le temps d'apprécier le moment opportun pour continuer notre marche dans la voie des réformes<sup>95</sup> ».

En 1867, en revanche, dans son discours du 26 février, il partage son enthousiasme, par exemple lorsqu'à la fin d'un long développement, il rapporte avec conviction cette confiance que lui fit l'Empereur :

« Je n'ai pas reçu la mission de fonder seulement dans cet empire l'ordre et l'autorité ; ma mission plus ou moins prochaine, c'est de fonder à la fois la liberté et le pouvoir, c'est d'arriver, dans cette nation qui s'est livrée à moi éplorée, dévorée par l'anarchie, à rétablir l'ordre et la sécurité d'abord, et à en faire le principe graduel de toutes les libertés qui constituent un grand pays et une grande civilisation<sup>96</sup> ».

Rougon, dans ce dernier épisode, apparaît donc comme un composé du Persigny et du Baroche de 1861, mêlés au Rouher de 1867. Comme eux, comme Morny, comme d'autres, il développe la dialectique officielle de ces années de transition, comme eux, il brode sur la célèbre formule impériale de 1853 : « La liberté n'a jamais aidé à fonder d'édifice politique durable ; elle le couronne quand le temps l'a consolidé<sup>97</sup> ».

---

95 *Annales...*, *op. cit.*, 1864, t. 2, p. 322.

96 *Annales...*, 1867, t. 1, p. 88.

97 Discours d'ouverture de la session législative, 14 février. De cette phrase vient l'expression, usuelle à l'époque, de « couronnement de l'édifice ». Zola la met dans la bouche de Delestang en 1858, comme si elle était neuve et venait de lui. *Son Exc.*, *op. cit.*, p. 359.

## V. De l'apogée à la chute : pleinement Rouher, enfin

Si l'on s'attache maintenant à la rhétorique et à la gestuelle de Rougon dans sa « nouvelle incarnation d'orateur<sup>98</sup> », il faut se rappeler que Zola, qui n'a guère de souvenirs personnels du début du règne impérial et n'en a reconstitué le récit qu'à travers des lectures et des témoignages, a en revanche pu apprécier le talent oratoire de Rouher au sommet de son pouvoir<sup>99</sup>. Il s'en inspire pour façonner Rougon. Et c'est en cela, en fait, qu'ils se ressemblent le plus.

Paul Alexis, l'un des confidents de Zola, en témoigne :

« Quand [...] le romancier s'est mis à composer son personnage, [...] il a pris à la réalité, c'est-à-dire à l'ancien ministre M. Rouher, deux ou trois choses, telles que : l'attitude du vice-empereur à la tribune, sa façon de combattre les arguments de l'opposition, sa manie de s'amuser à faire des réussites<sup>100</sup> ».

Dans la note sur Rouher des dossiers préparatoires, en effet, on trouve une longue description de sa manière de se tenir, de parler, de convaincre, dont ne se soucient pas les autres notices<sup>101</sup>, ce qui démontre la volonté d'en user dans son roman.

« À la tribune, il lance du bras droit les périodes, et rabat la main sur la tribune qu'il frappe avec force. [...] Grande facilité d'assimilation. Dépouille vite les dossiers. Éclats de voix terribles, violences stupéfiantes pour gagner la victoire. Un rhéteur. Une foudre de

---

98 *Dossiers, Son Exc.*, p. 191.

99 Zola était âgé de vingt-ans en 1860, de vingt-trois lorsque Rouher devint ministre d'État. Après 1860, en outre, le régime se libéralise, la vie politique devient donc plus visible.

100 Paul Alexis, *Émile Zola : notes d'un ami*, 1882, p. 105. La référence aux réussites se trouve dans le roman aux p. 159 (« C'était son amusement favori, le jeudi et le dimanche, une occupation qu'il donnait à ses doigts et à sa pensée. »), 231, 233.

101 À l'exception d'une ligne à propos de Baroche « laborieux, souple, rabaisant les questions, prêt à parler sur tout, inépuisable, vulgaire ». *Dossiers, Son Exc.*, p. 419.

banalités [...] Début plein de promesses, analyse saisissante des arguments de ses adversaires. Il va les confondre, puis il s'esquive, tourne les difficultés. S'attache à une contradiction de détail et termine par un appel aux passions<sup>102</sup>.

Commencement du discours empâté. La voix s'élargissant ensuite. [...] Une longue période. Il écrasait le spectre rouge et encensait l'empereur. Grande haleine. Les notes sur le pupitre. Il menace et il s'apaise. Au fond de la tribune. Il se rapproche. Son corps penché à droite. Son bras droit étendu. La main gauche saisit en arrière la tribune. [...] Un avoué retors. Les points de droit<sup>103</sup>. »

Ces traits se retrouvent magistralement développés sur sept pages dans la scène finale de la discussion de l'Adresse<sup>104</sup> :

« Rougon [...] posait devant lui un paquet de notes, [...] promenait ses mains, comme pour prendre possession de l'acajou. Enfin, adossé au bureau, au fond, il leva la face [...] puis commença, la langue lourde et pâteuse. [...] Maintenant, le corps un peu penché, le bras droit étendu, il haussait la voix, qui se dégageait avec une puissance extraordinaire. [...] Il fit d'abord un exposé très-complet des arguments de son adversaire, il y mettait une sorte de coquetterie [...]. Puis il parut oublier de les combattre, il ne répondit à aucune, il s'attaqua à la plus faible d'entre elle avec une violence inouïe, un flot de paroles qui la noya. [...] Il avait l'éloquence banale, incorrecte, toute hérissée de questions de droit, enflant les lieux communs, les faisant crever en coups de foudre. [...] Sa seule supériorité d'orateur était son haleine, une haleine immense, infatigable, berçant les périodes, coulant magnifiquement pendant des heures. [...] Après avoir parlé une heure sans arrêt, [...] brusquement, [...] il parut pris d'une fureur haletante. [...] En quelques phrases dramatiques, il montra le spectre rouge secouant son drapeau ensanglanté, promenant sa torche incendiaire, laissant

102 *Dossiers, Son Exc.*, p. 409.

103 *Op. cit.*, p. 409, 411.

104 La séance du premier chapitre, avant le tournant libéral, le montre dans une autre posture, plus inspirée de Baroche. On a souvent signalé que Zola a encadré son roman par ces deux scènes symétriques afin de souligner le contraste entre elles.

derrière lui des ruisseaux de boue et de sang. [...] Puis Rougon s'apaisa ; et, à grands coups de louanges qui avaient des bruits balancés d'encensoir, il termina en parlant de l'empereur<sup>105</sup> ».

Rouher usait en effet couramment de la référence à l'Empereur pour emporter les votes, au point qu'il lui fut reproché de se couvrir derrière lui au lieu de le protéger de sa personne. Et il agitait souvent l'épouvantail révolutionnaire lorsqu'il fallait ressouder la majorité gouvernementale face à l'opposition, en la rendant ainsi terrifiante<sup>106</sup>. Il avait aussi pour habitude de résumer les arguments de l'adversaire ; mais il est moins vrai qu'il se limitât à réfuter le plus faible.

Quoi qu'il en soit, à partir de ce dernier chapitre de Son Excellence, Eugène Rouher est définitivement installé dans la peau du héros de Zola. Et il l'est ensuite sans partage.

Dans *L'Argent*, paru en 1891 dont le nœud se situe au moment de la guerre austro-prussienne de 1866, les allusions à l'action politique de Rougon sont rares, mais elles montrent qu'il est toujours le défenseur attiré du Gouvernement devant le Corps législatif, fonction exercée par Rouher jusqu'en 1869. Sa véritable attitude y est même plus justement rendue qu'auparavant :

« Si l'Empire va à la liberté, c'est que toute la France est là qui pousse ferme... L'empereur est entraîné, Rougon se trouve bien obligé de le suivre<sup>107</sup> ».

Il y est en particulier évoqué un des discours marquants de Rouher à propos de la Rome pontificale menacée par les ambitions du royaume d'Italie, dans lequel il s'exclama :

« Eh bien, nous le déclarons, au nom du Gouvernement français, l'Italie ne s'emparera pas de Rome ! Jamais... Jamais la France ne

---

<sup>105</sup> *Son Exc., op. cit.*, pp. 453-460. On retrouve aussi la voix pâteuse dans la brève intervention de la séance de 1856. *Ibid.*, p 24.

<sup>106</sup> Voir par exemple son développement du 15 décembre 1863 sur les termites. (*Annales...*, 1863-64, t. 2, p. 58.)

<sup>107</sup> *L'Argent*, éd. 1891, p. 195.

supportera cette violence faite à son honneur et à la catholicité. [...] Est-ce clair ? [...] Jamais, jamais nous n'avons permis à l'Italie de penser qu'elle pourrait s'emparer de Rome<sup>108</sup> ».

Dans le roman, si l'allusion est antérieure à cette date, donc à nouveau anachronique, elle n'en est pas moins évidente :

« La Vénétie à l'Italie, mais c'est les Italiens à Rome avant deux ans, vous le savez comme moi ; et Rougon le sait aussi, bien qu'il jure le contraire à la tribune...<sup>109</sup> ».

Dans le *Docteur Pascal*, enfin, publié en 1893 et qui se déroule sous la Troisième République, l'identification est encore plus nette. Rougon y est qualifié d'« ancien vice-empereur<sup>110</sup> », apostrophe célèbre lancée par Émile Ollivier dans un discours de juillet 1867<sup>111</sup>. Et il y est plusieurs fois rappelé sa position nouvelle de « simple député, résigné au seul rôle de défendre son maître déchu<sup>112</sup> ». Rouher, en effet, termina sa carrière politique, de 1872 à 1881, à la tête du groupe parlementaire bonapartiste à l'Assemblée nationale puis à la Chambre des députés<sup>113</sup>.

---

108 *Annales...*, 1867-68, t. 1, p. 135 (5 décembre 1867).

109 *L'Argent*, p. 196. Dans le dossier préparatoire de *Son Exc.*, on trouve, p. 409, une allusion à la formule du « jamais », dont Zola devait avoir un souvenir personnel.

110 *Le Docteur Pascal*, p. 324. Également : « Eugène est monté assez haut, ministre pendant douze ans, presque empereur. » (p. 13.) « sa royauté triomphale de vice-empereur » (p. 120.) Et dans *Son Exc.* : « Rougon commençant son étonnante fortune de vice-empereur » (p. 193.)

111 « L'avocat des ministres est d'abord devenu leur conseil, puis leur directeur, et aujourd'hui, il est, non pas comme on l'a dit, premier ministre, maire du palais ou grand vizir, mais un vice-empereur sans responsabilité. » (*Annales...*, 1867, t. 9, p. 210.)

112 *Le Docteur Pascal*, p. 15. De même : « Eugène, le grand homme, tombé de si haut, et qui voulait bien n'être plus qu'un simple député, défendant, jusqu'à son dernier souffle, le régime disparu, dont il avait tenu sa gloire. » (p. 107.) « Eugène Rougon, majesté déchue, était à la Chambre le témoin, le défenseur impassible de l'ancien monde emporté dans la débâcle. » (p. 128.)

113 Morny est mort en 1865, Espinasse en 1859, et Persigny en 1873 sans avoir reparu au Palais Bourbon.

Le doute n'est donc plus permis : si Rougon était encore en partie une incarnation de Persigny dans les dernières pages de *Son Excellence Eugène Rougon*, il n'est plus ensuite que Rouher, exclusivement.

## VI. Rougon, un type psychologique, simple produit de ses ancêtres

Cependant, l'action politique n'est pas tout. Avant de juger en dernier ressort de sa ressemblance avec lui, il faut encore analyser ses origines et sa vie privée.

Or l'environnement familial et social de Rouher est très différent de celui d'Eugène Rougon. Ce dernier est né dans le Midi, de parents marchands d'huile peu fortunés, d'une grand-mère déclassée et d'un grand-père paysan pauvre devenu jardinier ; le premier est auvergnat, fils d'avoué, petit-fils et arrière-petit-fils de notaires. Les deux ont commencé leur carrière comme avocat,<sup>114</sup> mais alors que Rougon est en mal de causes à plaider<sup>115</sup>, Rouher s'acquiert une brillante réputation à Riom et s'enrichit à la tâche. L'un, célibataire au début du roman, se marie sous l'Empire, l'autre a depuis longtemps fondé son foyer<sup>116</sup>. Et leurs épouses sont de milieux différents : fille de notaire pour Rouher, « fille d'un comte quelconque, rallié à l'empire, ce qui introduira dans l'œuvre des types affaiblis de notre noblesse agonisante<sup>117</sup> » pour Rougon. Le personnage de

---

114 Ce n'est guère original : comme sous tous les régimes, nombre d'autres ministres sont issus du barreau : Baroche, Billault, Magne, notamment.

115 « Alfred est un avocat de Province sans cause. » (*Dossiers, La Fortune...*, p. 795.) « Mauvais avocat de province. » (*Dossiers, Son Exc.*, p. 291.) « Moi, jusqu'à trente-huit ans, j'ai traîné mes savates de petit avocat. » (*Son Exc.*, p. 85.) « lorsqu'il n'était encore qu'un petit avocat de province » (*Ibid.*, p. 39.) « un petit avocat dans lequel naissait un grand homme politique ». (*La Curée*, p. 54.)

116 1842 exactement.

117 *Dossiers, La Fortune...*, *op. cit.*, p. 769.

Clorinde, enfin, maîtresse platonique de ce dernier, qui appuie puis sape sa carrière, n'a pas d'équivalent dans la vie de Rouher.

Parmi ces éléments, trois nous ramènent plutôt à Morny. Comme le héros de Zola, il n'a pris épouse qu'en 1857<sup>118</sup>, comme lui, il prétendait s'y être résigné sous la pression<sup>119</sup>, comme lui encore, il a dû rompre avec une maîtresse qui lui en garda durablement rancœur<sup>120</sup>. On pourrait ajouter que l'un et l'autre sont nés en 1811<sup>121</sup>. Persigny, par ses origines<sup>122</sup>, son mariage tardif en 1852, par la notation « Cela achevait de le tirer de son passé suspect, de le classer parmi les honnêtes gens<sup>123</sup> » font de lui un autre modèle possible.

Quant au tempérament et au physique de Rougon, il n'est nullement besoin de les comparer à tel ou tel homme du Second Empire. Zola ne les a pas imaginés en recherchant parmi eux une figure dont il pourrait reprendre la personnalité. Il a appliqué une théorie psycho-physiologique, notamment celle de l'hérédité des passions, sur laquelle il fonde l'ensemble de son œuvre, et qu'il veut par-là démontrer. Il a lu les auteurs scientifiques de son temps. Il annonce sa méthode lorsqu'il présente son plan à son éditeur<sup>124</sup>. Il l'explique

118 Avec une princesse russe.

119 « Lui répondit, d'un air bonhomme, faire ça pour ses amis. Depuis trois mois, on le persécutait, on lui prouvait qu'un homme dans sa position devait être marié. [...] Il s'entêtait à dire qu'il s'était marié sur le conseil et sur le choix de ses amis. » (*Son Exc.*, p. 152, 154.) « Je me marie... L'empereur le veut et la France le désire. Pendant que j'étais au pouvoir, les rapports de police me disaient toujours : Mariez-vous... Mariez-vous. » (Lettre à la comtesse Le Hon, citée dans toutes ses biographies, notamment Cl. Dufresne, *op. cit.*, p. 251.)

120 Clorinde toutefois ne cède pas à Rougon, elle se marie à Delestang, elle se venge en provoquant sa disgrâce. Morny eut une longue liaison avec la comtesse Fanny Le Hon et le scandale public qu'elle faillit provoquer fut évité par un accord financier parrainé par Napoléon III.

121 *Dossiers*, p. 287 : « Les âges en 1857. Eugène Rougon - 46 ans. ». C'est donc par erreur que cet âge est mentionné, p. 15 du roman, à la date de la séance de 1856. Rouher est né en 1814, Persigny en 1808, Espinasse en 1815. La génération est la même.

122 Son père se ruina dans des spéculations malheureuses.

123 *Son Exc.*, p. 154. Son épouse est la petite-fille du maréchal Ney.

124 *Dossiers, La Fortune...*, p. 811.



dans la courte préface de la *Fortune des Rougon*, qui n'a que cet objet. Il théorise sur le sujet dans son Roman expérimental publié en 1880. Et il écrit pour lui-même :

« Je ne veux pas peindre la société contemporaine, mais une seule famille, en montrant le jeu de la race modifiée par les milieux. Si j'accepte un cadre historique, c'est uniquement pour avoir un milieu qui réagisse. [...] Ma grande affaire est d'être purement naturaliste, purement physiologiste<sup>125</sup> ».

Autrement dit, même si sa vision de son œuvre évolue par la suite, celle-ci n'est que subsidiairement un tableau romancé du Second Empire. Zola construit d'abord le type de caractère qu'il veut mettre en scène, ce qui pour ce qui nous occupe donne ceci :

« Étudier l'ambition dans un homme. L'amour du pouvoir pour lui-même, pour la domination. Eugène Rougon idolâtre son intelligence, aime son effort. Ce qu'il cherche, dans le pouvoir, c'est la joie d'être supérieur, le bonheur de se sentir plus fort, plus intelligent que les autres. L'intelligence a tout mangé chez lui, tous les autres appétits : il n'est ni voluptueux, ni gourmand, ni intéressé. Une masse de chair un peu inerte, dans laquelle s'est logé un esprit adroit, souple, fort, persévérant, supérieur. J'ai alors un type très beau, j'étudie le drame pur d'une intelligence<sup>126</sup> ».

Et ensuite seulement, il incarne ce caractère en son héros, avant de le mouvoir dans son environnement d'époque :

« Il me faut maintenant [...] prendre des notes sur la politique pour fixer le drame politique, avoir des biographies, des anecdotes, des détails<sup>127</sup> ».

---

125 *Manuscrits et dossiers, Notes préparatoires à la série des Rougon-Macquart*, BNF, *loc. cit.*, p. 39.

126 *Dossiers, Son Exc...*, p. 205. Zola poursuit : « Quant au côté moral, il est subordonné au côté intellectuel. Un esprit ne croyant qu'à lui-même ; aucune croyance au-delà, aucun souci de ce qui n'est pas lui ; au fond, l'idée que tous les hommes sont des imbéciles ou des coquins ; en pratique, la conduite des hommes assimilée à celle d'un troupeau. Il se sert des autres. » Voir aussi *ibid.*, p. 293.

127 *Ibid.*, p. 251.

Ainsi Rougon, l'homme privé, est d'abord le fils de Pierre et de Félicité, le petit fils d'Adélaïde. Il y a chez lui « l'ambition de la mère avec un peu de la lourdeur du père », « prépondérance morale » de la première et « ressemblance physique » du second, un « mélange fusion<sup>128</sup> » selon la théorie qu'il met en œuvre :

« S'il tenait de son père la carrure lourde des épaules, l'empâtement du masque, il avait reçu de sa mère, cette terrible Félicité qui gouvernait Plassans, une flamme de volonté, une passion de la force, dédaigneuse des petits moyens et des petites joies ; et il était certainement le plus grand des Rougon<sup>129</sup> ».

Dans le dernier roman de la série, le docteur Pascal, qui en cette circonstance parle au nom de l'auteur, donne explicitement cette clef d'interprétation au lecteur.

« Une joie de savant s'était emparée du docteur, devant cette œuvre de vingt années, où se trouvaient appliquées, si nettement et si complètement, les lois de l'hérédité, fixées par lui. [...] N'est-ce pas beau, un pareil ensemble [...] ? On dirait une expérience de cabinet, un problème posé et résolu au tableau noir. [...] Oui, cela est aussi scientifique que possible... [...] C'étaient d'abord les origines, Adélaïde Fouque, la grande fille détraquée, la lésion nerveuse première, donnant naissance à la branche légitime, [...] les Rougon, Pierre et Félicité, sauvant l'ordre à Plassans, éclaboussant du sang de Silvère leur fortune commençante [...]. Ensuite, la meute des appétits se trouvait lâchée, l'appétit souverain du pouvoir chez Eugène Rougon, le grand homme, l'aigle de la famille, dédaigneux, dégagé des vulgaires intérêts, aimant la force pour la force<sup>130</sup> ».

En cette construction d'Eugène Rougon par conséquent, la personnalité de Rouher n'intervient nullement. Toute ressemblance

128 *Ibid.*, p. 291. Également : « Il est la note supérieure de l'ambition, de la rage d'appétit des Rougon. » (*Ibid.*, p. 251.)

129 *Son Exc.*, p. 156.

130 Emile Zola, *Le Docteur Pascal*, 1883, p. 115-120. – Ces longues pages sont en filigrane un plaidoyer en faveur de la théorie du *roman expérimental*, qu'ailleurs, il oppose au récit de pure « observation ».

avec lui, pour reprendre la formule connue, ne pourrait être que fortuite<sup>131</sup>.

## VII. Une allégorie de l'Empire

Il est enfin une dernière piste que nous devons suivre et que Zola lui-même nous révèle. « J'entoure mon Eugène Rougon, écrit-il, d'un groupe de gens avides qui composent son parti [...] sa coterie<sup>132</sup>. » Or, si cette coterie peut apparaître comme le clan de Rouher autour de 1865, lorsqu'il est devenu de fait chef du Gouvernement, qu'il place ses hommes, fait des ministres, est entouré de solliciteurs, et si elle est de tous les temps, particulièrement celui de la Troisième République qu'observe Zola quand il écrit<sup>133</sup>, ce dernier a une autre inspiration : « Montrer la coterie parallèle à la bande du 2 décembre<sup>134</sup> ». Rougon a « son Morny, son Billault, son Persigny, son Saint-Arnaud<sup>135</sup> » ; il « a pris ses partisans dans tous les partis<sup>136</sup> ». Comme Napoléon III.

De cette clef d'interprétation, on retrouve l'exposé dans le roman lui-même :

« Du Poizat. [...] établissait des parallèles entre eux et les hommes qui avaient fait le second empire. Il ajoutait : – Je serai le Marsy de Rougon./Un prétendant n'était qu'un nom. Il fallait une bande pour faire un gouvernement. Vingt gaillards qui ont de gros appétits sont plus forts qu'un principe ; et quand ils peuvent mettre avec eux le prétexte d'un principe, ils deviennent invincibles<sup>137</sup>.

---

131 Il en existe cependant, tels son honnêteté, sa fidélité conjugale (malgré quelques vains coups de sang chez Rougon), ou son physique un peu épais. Mais dans d'autres traits de caractère, on pourrait aussi bien voir Persigny.

132 *Dossiers, Son Exc.*, p. 207.

133 « C'est l'histoire du gouvernement. » dit-il. (*Ibid.*, p. 209.)

134 *Ibid.*, p. 79.

135 *Ibid.*, p. 241. Et à nouveau : « Garder comme type la bande du 2 décembre »

136 *Ibid.*, p. 79.

137 *Son Exc.*, p. 227. Le principe, c'est la cause napoléonienne.

Du Poizat, à côté de Rougon, exaltait l'empire ; et tous deux échangeaient des saluts, comme s'ils s'étaient félicités d'une œuvre personnelle<sup>138</sup> ».

Le personnage de Clorinde, par ailleurs, en plus de ce qu'on a dit plus haut, rappelle Eugénie, que Napoléon III voulait d'abord pour maîtresse et que, face à son refus, il fit impératrice : « Épousez-moi..., lance Clorinde. Après, tout ce que vous voudrez<sup>139</sup>. » Zola nous la montre errant comme elle avec sa mère « moitié aventurières et moitié grandes dames » puis la renvoyant après son mariage dans son pays<sup>140</sup>. Comme elle, « elle est dévote, profondément dévote<sup>141</sup> » ; comme Mérimée, Plouguern l'a connue « quand elle était petite<sup>142</sup> ». Et si elle est italienne et non espagnole, c'est parce qu'il en fait aussi une comtesse de Castiglione qui aurait séduit l'Empereur sans se donner : comme elle, c'est une femme couchant « avec tout le monde<sup>143</sup> », envoyée à Paris pour « travailler à une alliance entre l'Italie et la France, en vue d'une prochaine campagne contre l'Autriche<sup>144</sup> ». Elle est enfin Miss Howard, la maîtresse attitrée de Louis-Napoléon avant l'Empire, qui l'a aidé dans son ascension et dont il a dû se séparer quand il a fallu songer à donner au pays un héritier légitime. Car lui aussi était célibataire et avait « tort de ne pas se marier<sup>145</sup> ».

Et lorsque Rougon songe, pendant sa première disgrâce, à se retirer dans les Landes, on peut penser à Walewski, à qui Napoléon III offrit le domaine d'Orx, mais plus encore à l'Empereur lui-même, qui entreprit l'assainissement de la région et y établit à titre personnel une ferme modèle, comme en Sologne, comme en

---

138 *Ibid.*, p. 303.

139 *Ibid.*, p. 140.

140 *Ibid.*, p.12, 174.

141 *Dossiers, Son Exc.*, p. 245.

142 *Son Exc.*, p. 88.

143 *Ibid.*, p. 140.

144 *Ibid.*, p. 178.

145 *Ibid.*, p. 13.

d'autres départements. D'autant mieux que Zola s'amuse aux allusions transparentes :

« Il reprit son rêve caressé d'être un grand propriétaire, avec des troupeaux de bêtes sur lesquels il régnerait. [...] Dans les landes, son ambition grandissait ; il devenait roi conquérant d'une terre nouvelle. Il avait un peuple. [...] Il desséchait des marais [...] arrêta la marche des dunes par des plantations, dotait la France d'un coin de fertilité miraculeux<sup>146</sup> ».

Derrière les déclarations de Rougon, de plus, quand il emprunte ses mots à Persigny, Morny, ou Rouher, on aperçoit souvent l'Empereur, qui en a prononcé de semblables. Certains même lui appartiennent en propre, tels ceux-ci, mis presque textuellement dans sa bouche : « Le danger n'est pas dans les prérogatives excessives du pouvoir, mais dans l'absence des lois répressives<sup>147</sup> ». On peut aussi relever cette remarque, qui s'applique mieux à lui qu'à aucun autre :

« Parfois, quand on lui collait le nom de tyran entre les épaules, il souriait, il disait ces paroles profondes : – Si je deviens libéral un jour, ils diront que j'ai changé<sup>148</sup> ».

L'homme qui se renie pour rester au pouvoir, thème central du roman, n'est donc pas tant Rouher : il s'est rallié à l'Empire libéral par fidélité et affection pour le souverain, non par opportunisme<sup>149</sup>. C'est plutôt Napoléon III, qui, soucieux de sauver son trône, fut comme Rougon accusé par ses partisans

---

146 *Ibid.*, p. 179.

147 *Ibid.*, p. 356. – Discours du trône, 18 janvier 1858 : « Je ne crains pas de vous le déclarer aujourd'hui, le danger, quoi qu'on en dise, n'est pas dans les prérogatives excessives du pouvoir, mais plutôt dans l'absence de lois répressives. »

148 *Ibid.*, p. 267.

149 Avant d'accepter, en 1867, de plaider en faveur des réformes de la lettre du 19 janvier, il a donné sa démission et ne l'a reprise qu'après que Napoléon III a réussi à l'apitoyer : « Et vous aussi, vous m'abandonnez ! », Émile Ollivier, *Journal*, Paris, Julliard, 1961, p. 311.

« de n'avoir plus son énergie autoritaire, sa foi de jadis au pouvoir absolu, de pactiser enfin avec les idées libérales, dans l'unique but de garder son portefeuille<sup>150</sup> ».

Que l'Empereur soit mis en scène dans le roman sous son identité véritable ne doit pas nous empêcher de le voir également sous les traits de Rougon. Car Zola a en permanence la tentation du dédoublement des personnalités, fidèle en cela à la démarche fondatrice de son œuvre, qui est l'opposition entre les Rougon et les Macquart<sup>151</sup>. Concernant Eugène, il pensa d'abord s'inspirer de Guizot : il prit des notes à son sujet pour un « type d'*ambitieux parallèle* ou contraire à créer<sup>152</sup> ». Puis il songea à Napoléon III :

« En face de mon Eugène Rougon, je montrerai un autre personnage politique, qui sera son concurrent, sa bête noire, et qui aura son groupe lui aussi. [...] Quant au type de cet autre homme politique, il est à trouver. J'ai envie de prendre Napoléon III lui-même, que j'incarnerai dans un type de ministre : un homme d'imagination vague, rêvant d'humanitarisme et de libéralisme, se rapprochant davantage du souverain<sup>153</sup> ».

Ce concurrent fut finalement Marsy, un ambitieux parallèle, avec une personnalité qui sous bien des aspects rejoint la sienne, sans grand contraste par conséquent. Toutefois, le contrepoint existe, sous une autre forme :

---

150 *L'Argent*, p. 195. – « Marchez à la tête des idées de votre siècle, écrivait-il en 1841 dans ses *Fragments historiques*, ces idées vous suivent et vous soutiennent. Marchez à leur suite, elles vous entraînent. Marchez contre elles, elles vous renversent. »

151 Ainsi Morny s'incarne en même temps en Rougon et en Marsy. Et Persigny se reconnaît en du Poizat en même temps qu'en Rougon.

152 *Dossiers, Son Exc.*, p. 547.

153 *Ibid.*, p. 209-210. Il ajoute en marge « non » et *in fine*, triplement souligné « pour le second roman politique ». – De même p. 241 : « Dans son rival, j'ai dit que je personnifierais l'empereur avec ses rêves sociaux et démocratiques [...] un esprit assez mou. »

« Ne pas oublier que je fais un Rouher très grandi ; le vrai Rouher, ignorant, médiocre, plaideur souple, sera le mari de mon aventurière<sup>154</sup> ».

Or ce Rouher *très grandi* peut être vu comme un Napoléon III lui aussi très grandi, d'une habileté supérieure, antipathique et pitoyable à la fois, parent de celui des *Châtiments* et de *Napoléon le Petit*, dont le contrepoint est l'Empereur du roman, sympathique, insaisissable et médiocre, un homme d'*imagination vague*, le *vrai* Napoléon III selon lui, qui n'est pas incarné dans un *autre type de ministre*, mais en lui-même.

Prolongeons le raisonnement pour conclure. Le choix du nom d'Eugène Rougon ne peut pas être fortuit. Qui peut croire que lorsque Zola l'adopte en 1871, dans la *Fortune des Rougon*, il n'a pas vu l'homonymie ? Il est vrai qu'alors Eugène n'est nullement Rouher et que cette homonymie est un simple jeu de mots, un artifice littéraire pour rendre le récit véridique<sup>155</sup>. Mais elle l'a amené ensuite à faire de son héros le ministre phare du régime impérial plutôt qu'un ministre parmi d'autres comme il l'avait d'abord envisagé. La démarche de Zola a alors consisté, pour chaque époque de son récit, à sélectionner l'un ou l'autre des dignitaires du régime, celui qui en est à cette date le plus éclatant symbole, puis à les incarner successivement en son héros. Celui-ci se métamorphose ainsi au fil des années comme se métamorphose non pas tant Rouher, même très grandi, non pas tant l'Empereur, que l'Empire. Rougon, dès lors, n'est pas un mélange, le portrait moyen d'un ministre type qui aurait évolué. C'est, réunies sur les mêmes épaules, l'incarnation à chaque fois radicale de chacune des phases de l'aventure napoléonienne, Persigny et Morny, puis Espinasse, puis Rouher, avec des constantes et des points communs, avec Napoléon III toujours

---

154 *Ibid.*, p. 261. – C'est-à-dire Delestang.

155 De même, parmi les personnages de *Son Excellence*, la sonorité un peu comique du nom de La Rouquette rappelle le ministre Forcade la Roquette sans pour autant le prendre pour modèle.

en filigrane, une charge par conséquent, à la Daumier, une allégorie du Second Empire et de son évolution.